

# Sauver la culture c'est d'abord sauver celles et ceux qui la font vivre



## **Rassemblement** place Saint Etienne à Toulouse **Jeudi 4 Mars à 14h00**

à l'appel de la **SNAM-CGT, SYNAVI,**  
**SCC , SAMMIP-CGT , CGT SPECTACLE, CIP-MP, SUD Culture 31**

Depuis un an que la crise de la Covid 19 a mis en panne notre monde, nous subissons toutes et tous des privations de liberté immenses, notre corps social, nos vies, nos possibilités d'existence sont directement touché·es (avec plus ou moins de violence selon la classe sociale à laquelle nous appartenons). Alors que la crise sanitaire a permis à certains groupes capitalistes d'augmenter de plus de 25% leurs richesses en un an, les plus fragiles d'entre nous sont, comme d'habitude, frappé·es de plein fouet.

Dans ce contexte, tous les espaces publics où la vie sociale, culturelle et artistique était possible ont été fermés ou fortement réduits : MJC, maisons de quartiers, cinémas, théâtres, salles des fêtes, musées, festivals, manifestations littéraires ... L'éducation et les actions artistiques auprès des enfants et adultes sont de fait empêchées ou freinées au moment où, plus que jamais, chacun·e s'interroge sur la situation qu'il·le traverse, cherche à imaginer, à inventer d'autres perspectives.

C'est une véritable catastrophe sociale qui s'annonce. D'une part, un important écrémage des annexes 8 et 10 se prépare (celles et ceux n'ayant pas de droits ouverts n'ont pas pu bénéficier d'une reconduction de droits dans le cadre de l'année « blanche »). D'autre part, rien n'indique pour l'instant que ce dispositif soit reconduit en l'état. Et, parce qu'il faut le rappeler sans cesse pour que cela ne devienne pas une triste habitude, un·e intermittent.e du spectacle sur deux était déjà au Régime Général ou au RSA avant la COVID 19. Et quid de toutes celles et ceux qui n'ont aucun droits sociaux, les plasticien·nes, les auteurs, autrices, photographes,... ?

C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé « quoiqu'il en coûte », de maintenir sa « réforme » de l'assurance chômage (inscrite à l'agenda à partir du 1er avril) avec pour objectif de porter de nouveaux coups aux droits des chômeur·es et des précaires, l'une des mesures les plus dévastatrices étant l'augmentation de la durée de travail nécessaire pour ouvrir des droits. Il faudra avoir travaillé 6 mois au lieu de 4 actuellement.

**Nous ne devons pas accepter une réouverture des lieux dans de telles conditions.**

Lorsque les lieux culturels seront autorisés à ouvrir après tous ces mois d'interdiction, nous savons que pour la plupart d'entre nous le redémarrage de l'activité sera périlleux. Lesquel·les d'entre nous seront en mesure d'exercer leur activité professionnelle ? Lesquel·les d'entre nous auront accès à des lieux de diffusion ? L'incertitude et l'embouteillage des productions nous attendent.

Plus que jamais nous devons faire preuve de solidarité entre nous tout·es. Partout où cela est possible, dans les manifestations, les actions, les AG, débattons des conditions de la reprise, organisons et amplifions la mobilisation contre la réforme de l'assurance chômage. Sauver la vie culturelle dans toute sa diversité c'est d'abord sauver toutes celles et ceux qui la font vivre, la fabriquent, la construisent, la rendent possible et accessible. L'heure n'est donc plus à privilégier des politiques culturelles de prestige.

Parce qu'il y a urgence, il nous faut exiger:

- Une autre politique publique de la culture qui réponde véritablement aux préoccupations des premier·es concerné·es, travailleur·euses artistes, technicien·nes et leurs équipes.
- Un vrai plan de relance pour financer toutes les formes de travail (créations, répétitions, ..) toutes disciplines confondues (spectacle vivant, audiovisuel, arts plastiques...) en concertation avec les salarié·es de la culture.
- Des dispositifs d'aide à la diffusion sans sélection par des instances intermédiaires sur tout le territoire, accessibles à toutes et tous avec des moyens financiers et logistiques conséquents
- Un devoir de solidarité des entreprises du secteur, excédentaires en raison de la non-activité : reversement des excédents d'argent public sous la forme d'un fond national de solidarité pour la culture
- L'indemnisation de tou·tes les chômeur·es et de tous les intermittent·es de l'emploi jusqu'à la reprise totale des activités, augmentée d'une année, sur la base d'un SMIC minimum ou du dernier salaire avec maintien des droits sociaux (maladie, retraite, maternité, prévoyance, formation)
- Pour notre sécurité sociale, l'abandon des réformes chômage et retraites, et l'arrêt des exonérations et des suppressions de cotisations sociales. Ce sont des dizaines de milliards qui partent en fumée et qui affaiblissent toujours plus notre système d'assurance chômage ainsi que toutes les branches de notre Sécurité Sociale.

**Défendre aux côtés de Mix'art les libertés démocratiques et associatives**  
**Samedi 6 mars à 13H30 place Arnaud Bernard, Toulouse**

**Manifestation pour la réouverture des lieux culturels**  
**Samedi 6 mars à 10H0 place Jean Jaurès, Saint Gaudens**

**sud culture 31**

[www.sudculture31.org](http://www.sudculture31.org) - [contact@sudculture31.org](mailto:contact@sudculture31.org)

**Sud**  
Solidaires  
CULTURE  
31